quintessence

l'accès au savoir en santé mentale populationnelle

Volume 10, Numéro 1, Janvier 2019

Surveillance des impacts sur la santé mentale après un sinistre : une boîte d'outils pratiques et validés

Magalie Canuel, M. Sc. [1], Pierre Gosselin, M.D., MPH [1], Arnaud Duhoux, Ph. D. [2], Alain Brunet, Ph. D. [3], Alain Lesage, M.D. [1]

[1] Institut national de santé publique du Québec, [2] Université de Montréal,
[3] Institut universitaire en santé mentale Douglas

Contexte

Cette boîte a été mise au point par des experts en santé mentale et en surveillance de divers établissements québécois.

Un sinistre majeur, peu importe sa nature (tremblement de terre, inondation, tempête de verglas, accident de transport, nucléaire ou tout attentat), peut amener un grand éventail d'impacts sur la santé et le bien-être des personnes ainsi que sur l'économie et l'environnement. Les effets immédiats sont généralement bien documentés par les autorités, notamment sur la santé physique et les aspects économiques. Les impacts sur la santé mentale, cependant, peuvent être perçus comme plus difficile à documenter.

Pourtant, les personnes ayant vécu un sinistre peuvent développer des problèmes de santé mentale ou les voir exacerbés lors de la phase de rétablissement, soit plusieurs mois ou, voire des années après l'événement. Ce sont d'ailleurs les impacts sur la santé mentale qui prédominent lors de cette phase. Pour s'assurer de pouvoir continuer à soutenir la communauté en offrant les services appropriés et en nombre suffisant, la surveillance des impacts sur la santé mentale de la population affectée devient importante; elle devrait aussi continuer plusieurs années après un événement dans certaines situations.

Au Québec, la surveillance épidémiologique existe depuis longtemps, mais seulement quelques études épidémiologiques ont eu lieu après des sinistres d'importance (p. ex. : inondations au Saguenay en 1996, la crise du verglas en 1998)[1,2]. Avec l'augmentation de certains sinistres liés au climat[3], on remarque maintenant un intérêt accru à effectuer la surveillance des impacts en santé mentale pour des sinistres de toute envergure. Toutefois, les moyens utilisés pour effectuer cette surveillance diffèrent considérablement entre les études et rendent les comparaisons difficiles.

Ainsi, une boîte à outils a été conçue pour rendre disponible des outils permettant la surveillance adéquate et reproductible des impacts sur la santé mentale après un sinistre[4]. Cette boîte a été mise au point par des experts en santé mentale et en surveillance provenant de divers établissements québécois. Elle s'adresse principalement aux professionnels de santé publique ainsi qu'aux épidémiologistes, chercheurs et autres intervenants qui voudraient documenter les impacts post-sinistres sur la santé mentale à l'aide d'outils standardisés, évalués et disponibles gratuitement.

Impacts potentiels sur la santé mentale

La boîte à outils n'a pas pu couvrir tous les impacts en lien avec la santé mentale. Ce sont principalement les problèmes de santé mentale qui ont été documentés, avec certains aspects du bien-être et de la santé mentale positive. De plus, on y trouve des outils en lien avec d'autres indicateurs d'intérêt en surveillance post-sinistre. Ainsi, on retrouve dans la boîte, des outils pour les effets suivants :

- Symptômes d'anxiété et de dépression
- Symptômes de stress post-traumatique
- Détresse psychologique
- Bien-être, qualité de vie
- Impact immédiat du trauma (réactions péritraumatiques)
- Fonctionnement et incapacité
- Soutien social
- Consommation d'alcool et de drogues
- Consommation de médicaments
- Utilisation de services en santé mentale

Quelles données de surveillance existent déjà?

Au Québec, il existe déjà plusieurs systèmes de surveillance qui diffusent des indicateurs de la santé et de ses déterminants, provenant de diverses sources. La boîte à outils décrit plusieurs systèmes de surveillance de l'état de santé de la population pour lesquels certains indicateurs en lien avec la santé mentale sont disponibles. Une autre section de la boîte à outils indique des enquêtes populationnelles réalisées par Statistique Canada et par l'Institut de la statistique du Québec pour lesquelles des questions en lien avec la santé mentale ou d'autres indicateurs d'intérêt sont présents.

Les indicateurs provenant de ces systèmes de surveillance et des enquêtes populationnelles de grande envergure sont un bon point de départ pour obtenir des statistiques en lien avec la santé mentale. De plus, selon la fréquence de leur mise à jour, ils peuvent permettre d'obtenir des mesures intéressantes pour effectuer un suivi dans le temps. Toutefois, il est difficile de prédire le lieu et le moment de la survenue d'un sinistre sans compter que ces systèmes de surveillance et grandes enquêtes pourraient ne pas adéquatement cibler la population touchée par le sinistre (résolution géographique insuffisante) ou pourraient ne pas avoir été réalisés à un moment approprié. Ces données pourront toutefois être utilisées pour estimer des prévalences en lien avec l'état de santé mentale avant le sinistre. Une enquête spécifique au sinistre devra cependant être réalisée par la suite afin de permettre d'obtenir des prévalences post-sinistres.

Une fiche précisant les conditions d'utilisation ainsi que l'interprétation des scores est disponible pour chaque instrument recommandé.

Ainsi, la boîte à outils présente, sous forme de fiches, une liste d'enquêtes qui ont été réalisées après un sinistre au Québec ou en France et qui comportent au moins un volet sur les impacts de santé mentale. Seules les études de ces pays ont été retenues afin d'obtenir des outils rédigés en français. Chaque fiche contient de l'information concernant l'étude, soit les objectifs, la population cible, l'année de collecte, le contenu de l'enquête et les instruments standardisés utilisés. Bien que les prévalences estimées dans ces études ne soient probablement pas comparables d'un sinistre à l'autre, l'information dans ces fiches pourra aider les intervenants à élaborer leurs protocoles de recherche. Toutefois, il est à noter que certains instruments utilisés dans ces études ne sont plus d'actualité alors que d'autres sont protégés par droits d'auteurs et parfois payants.

Comment obtenir de nouvelles données par enquête

Afin d'aider l'intervenant à s'y retrouver dans tous les instruments disponibles, la dernière section de la boîte à outils présente les recommandations du comité d'experts en ce qui concerne les instruments standardisés qui devraient être utilisés pour mesurer certains impacts post-sinistres par enquête épidémiologique. Un instrument de mesure standardisé est un outil développé rigoureusement et qui permet de mesurer un indicateur de manière objective et standardisée.

Les recommandations prennent en considération le contexte actuel des intervenants dans le réseau de la santé, c'est-à-dire des ressources financières et humaines qui sont parfois limitées, ainsi que du grand nombre de sujets à inclure dans ces enquêtes. Entre autres, les instruments doivent être disponibles gratuitement, avec un nombre d'items succincts et offrant un guide d'interprétation des résultats.

Une fiche précisant les conditions d'utilisation ainsi que l'interprétation des scores est disponible pour chaque instrument recommandé. Les items servant à construire les instruments recommandés sont reproduits à la fin de la boîte à outils lorsqu'ils sont du domaine public.

Bibliographie

1. Maltais, D., Lachance, L., Fortin, M., Lalande, G., Robichaud, S., Fortin, C. et Simard, A. (2000). L'état de santé psychologique et physique des sinistrés des inondations de juillet 1996 : étude comparative entre sinistrés et non sinistrés. *Santé mentale au Québec*, 25 (1), 116-137.

2. Bellerose, C., Prévost, C., Milord, F., Laguë, J., Lamarre, G. et Guay, M. (2000*). Le verglas de 1998… l'expérience des Montérégiens*. Direction de la santé publique de la Montérégie.

3. Ouranos. (2015). *Vers l'adaptation. Synthèse des connaissances sur les changements climatiques au Québec. Édition 2015*. Montréal, Québec. Repéré à https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/SyntheseRapportfinal.pdf

4. Canuel, M., Gosselin, P., Duhoux, A., Brunet, A. et Lesage A. (sous presse). *Boîte à outils pour la surveillance post-sinistre des impacts sur la santé mentale*. Institut national de santé publique du Québec.